

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE **DU 06 MAI 2021 (20 HEURES 00)**

SEANCE ORDINAIRE

CONVOCAATION : 30 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 06 mai à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, COUILLARD Arnaud, CHATELLIER Julien, Mesdames GALMEL Isabelle, LERAUX Muriel, Messieurs EDINE Pierre, DEROUET Richard, Mesdames FORNERET Sarah, MALERBA Lydie, Monsieur FANFANI Antoine, Mesdames ROUCHERE Anne-Marie, LECONTE Marie-France, Monsieur AUBIN Luc.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : Mme JOUANNE Lydie qui donne procuration à Mme LECONTE Marie-France.

Absent(s) :

Madame Marie-France LECONTE a été élue secrétaire, conformément à l'article L. 2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 01

Votants : 15

Le Maire demande s'il y a des remarques relatives au compte rendu de la séance du 08 avril 2021.

Monsieur AUBIN Luc fait remarquer qu'il y avait une faute de frappe et qu'il fallait lire Enedis au lieu de Edenis, dans les questions diverses.

Monsieur COUILLARD Arnaud a relevé une mauvaise interprétation sur les travaux de réfection des chemins la Datinière et le chemin communautaire n°1.

Le Maire procède au vote et à l'unanimité des votants, le compte rendu de la séance du 08 avril 2021 est adopté.

DEL06052021/025 VENTE DE MATERIEL

Monsieur JARDIN fait part au conseil municipal de la mise en instance d'un bordereau de titres, par la Trésorerie. La vente de 2 éviers a fait l'objet d'une délibération sur laquelle le prix de vente était fixé entre 150 et 200 €. Un évier a été vendu 200 euros, la délibération était donc en corrélation. L'autre évier a été vendu 100 €, prix qui ne correspond pas à la délibération.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de revoir le prix de vente du 2^{ème} évier et d'entériner le prix de vente de 100 €.

A l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve le prix de 100 € et charge le Maire de procéder aux opérations de sortie des biens à l'actif de la commune.

DEL 06052021/026 FACTURATION POUR REMISE EN ETAT DE LA BOITE A LIVRES

Monsieur le Maire expose au Conseil les dégradations constatées sur la boîte à livres située sur la place de la Mairie. Ces dégradations sont survenues le 16 septembre 2020 vers 15 heures. Il a été nécessaire de remplacer le support et les vitres. Les dépenses s'élèvent à 23,85 € pour l'achat de plexiglas et 8 heures de travail pour l'agent technique soit 82 €.

La personne responsable est venue se dénoncer et accepte de payer les réparations.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer un titre exécutoire à l'encontre des responsables pour un montant de 105,85 € correspondant au recouvrement des dégâts occasionnés

DEL 06052021/027 DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Les 30 Anciens Combattants et Soldats de France de Bricqueville la Blouette sollicitent le renouvellement de leur subvention pour l'année 2021.

Le Conseil fait remarquer que pour l'année prochaine, il serait bon qu'une date butoir de remise des dossiers soit fixée et, qu'ils soient tous étudiés lors d'une même réunion.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal accorde, à l'association, la somme de 200 €.

QUESTIONS DIVERSES

- a. Monsieur le Maire aborde le thème des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021. 2 bureaux de vote sont nécessaires demandant la présence de 7 personnes. La contribution des Conseillers est sollicitée. L'engagement de chacun se fera sur des demi-journées comme suit :

Pour le 20 juin 2021

| | PERSONNES | MATIN 8h - 13h | APRES-MIDI 13 h – 18 h |
|------------------------------|----------------------|----------------|------------------------|
| 1^{er} bureau | Muriel LERAUX | X | |
| | Isabelle GALMEL | X | |
| | Anne-Marie ROUCHERE | X | |
| | Marie-France LECONTE | | X |
| | Richard DEROUET | | X |
| | Sarah FORNERET | | X |

| | PERSONNES | MATIN 8h - 13h | APRES-MIDI 13 h – 18 h |
|--------------------|-------------------|----------------|------------------------|
| 2ème bureau | Antoine FANFANI | X | |
| | Arnaud COUILLARD | X | |
| | Julien CHATELLIER | X | |
| | Sandra YVERT | | X |
| | Pierre EDINE | | X |
| | Luc AUBIN | | X |

Plus 8 personnes à prévoir pour le dépouillement : 4 Conseillers + 4 personnes extérieur au Conseil.

Pour le 27 juin 2021

| | PERSONNES | MATIN 8h - 13h | APRES-MIDI 13 h – 18 h |
|-------------------|---------------------|----------------|------------------------|
| 1er bureau | Lydie MAZZOLA | X | |
| | Pierre EDINE | X | |
| | Richard DEROUET | X | |
| | Muriel LERAUX | | X |
| | Sandra YVERT | | X |
| | Anne-Marie ROUCHERE | | X |

| | PERSONNES | MATIN 8h - 13h | APRES-MIDI 13 h – 18 h |
|--------------------|----------------------|----------------|------------------------|
| 2ème bureau | Isabelle GALMEL | X | |
| | Arnaud COUILLARD | X | |
| | Julien CHATELLIER | X | |
| | Marie-France LECONTE | | X |
| | Sarah FORNERET | | X |
| | Luc AUBIN | | X |

Plus 8 personnes à prévoir pour le dépouillement : 4 Conseillers + 4 personnes extérieur au Conseil.

Ce tableau n'est pas définitif, il convient de voir avec Madame Lydie JOUANNE si elle souhaite se positionner. De plus, il est nécessaire qu'une personne se tienne à l'entrée du bureau de vote afin de veiller au respect des règles sanitaires et de réguler les entrées. Il faudra donc définir d'autres volontaires pour endosser ce rôle d'accueil des votants ou pour tenir un bureau de vote.

La Préfecture a émis le souhait qu'une majorité de participants soient des personnes vaccinées contre la Covid 19 ou présentant un test négatif de moins de 48 h.

Monsieur le Maire invite donc les Conseillers qui le souhaitent à s'inscrire sur la liste des personnes à vacciner. Cette liste doit être remise en préfecture le plus rapidement possible et au plus tard le 21 mai 2021. Des attestations seront établies aux personnes intéressées. Elles peuvent d'ores et déjà prendre leur rendez-vous sur le site Doctolib.

Remarques complémentaires :

- Il n'existe pas de règles complémentaires en matière d'isoloir.
- Il serait bon que du plexiglas soit installé sur les tables pour isoler les participants.
- La commune d'Annville nous prête la deuxième urne nécessaire au bon déroulement des scrutins.
- Le nombre de panneaux d'affichage sera suffisant puisque 5 binômes sont retenus pour Coutances
- La présence de la Secrétaire de Mairie est requise pour remplir les procès-verbaux.

- b. Monsieur le Maire aborde le thème de la Mobilité rurale Mer et Bocage. Des ateliers de travail sont proposés :

Atelier 1 - lundi 17 mai : modes actifs et partage de la rue (vélo, marche à pied, sécurité routière)

Atelier 2 – mardi 25 mai : mobilités des publics non mobiles ou en difficulté (mobilité inclusive)

Atelier 3 – mardi 1^{er} juin : culture de la mobilité, information des publics, communication

Atelier 4 – lundi 7 juin : réduire les déplacements par les services et projets de proximité

Atelier 5 – lundi 14 juin : transports collectifs, intermodalité et partage de la voiture (autoportage, covoiturage)

Les ateliers se dérouleront dans le respect des gestes barrières avec un maximum de 15 participants, ils dureront 2 h de 17 à 19 h.

Monsieur le Maire demande qui veut se positionner. Monsieur Luc AUBIN intéressé par l'atelier n° 2, réfléchit et communique sa réponse semaine prochaine.

- c. L'association « Il est encore temps Coutances » propose un temps d'échange sur le thème des dérèglements climatiques provoqués par l'activité humaine. Cette rencontre aurait lieu à la mairie, un soir. Mrs COUILLARD Arnaud, CHATELLIER Julien et AUBIN Luc sont intéressés. Monsieur le Maire se propose de reprendre contact afin de finaliser une entrevue.

- d. Ghislaine remercie tout le monde pour les petits messages de sympathie reçus pendant son arrêt de travail.

Elle a vu le chirurgien et l'opération aurait lieu le 18 juin. Son arrêt est donc prolongé jusqu'au 28 mai 2021.

Thomas la remplace à la cantine de 11h45 à 14h30, il assure le service et le ménage pendant que Céline surveille la cour d'école.

Monsieur Luc AUBIN demande combien cela représente de temps en moins passé au nettoyage de la commune par l'Agent Technique. Il semble que cela représente une douzaine d'heures environ par semaine.

- e. La cérémonie du 8 mai est maintenue à 11 h, ce samedi. Monsieur POIRIER de l'association des anciens combattants prévoit un nombre de participants restreints pour répondre aux exigences sanitaires dictées par la Préfecture. Un verre de l'amitié sera proposé à l'issue de la cérémonie.

- f. Le SDEM propose un groupement d'achat d'électricité. Monsieur le Maire annonce qu'il serait bon d'adhérer afin d'obtenir des prix attractifs. Une délibération est à prévoir pour le prochain Conseil Municipal.

- g. Monsieur le Maire a reçu une demande de commerce ambulant sur la place de la Mairie. Une coiffeuse souhaite installer sa caravane pour proposer ses services de coupe sur cheveux secs. Les Conseillers sont d'accord sur le principe, disant que si son activité perdure, un petit droit de place pourrait être envisagé. Dans l'immédiat l'électricité nécessaire lui sera fourni gracieusement.

INFOS :

Mmes GALMEL et LERAUX ont eu un contact avec des représentants de l'association Brigitte Bardot. En effet, une plainte a été déposée pour une brebis non tondue et un poney qui semblaient ne pas être entretenus convenablement. Ces 2 animaux appartiennent à une personne sous tutelle. Ils ont été placés dans un refuge.

Mr AUBIN fait le bilan des contacts qu'il a pris en ce qui concerne la passerelle de la Sauvagère. L'association Avril est partante pour mener une étude notamment avec Natacha spécialiste des zones humides.

Une équipe de bénévoles semble être intéressée.

Charge à la commune de fournir les matériaux nécessaires à ce projet.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 19 juin 2021 à 20 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

| | | | |
|---------------------|----------------------|-------------------|------------------|
| JARDIN Rodolphe | AUBIN Luc | CHATELLIER Julien | COUILLARD Arnaud |
| DEROUET Richard | EDINE Pierre | FORNERET Sarah | GALMEL Isabelle |
| JOUANNE Lydie | LECONTE Marie-France | LERAUX Muriel | MALERBA Lydie |
| ROUCHERE Anne Marie | YBERT Sandra | FANFANI Antoine | |